


LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	
1	Vocation : Création d'un chemin piéton : Liaison entre le CR n°4 dit "chemin de La Chapelle" et le CR n°7 dit "chemin des Vieilles" Bénéficiaire : Commune Superficie : 354m <sup>2</sup>
2	Vocation : Création d'un chemin piéton entre le CR n°4 dit "chemin de La Chapelle" et le bois de la Garene du Houx Bénéficiaire : Commune Superficie : 491m <sup>2</sup>
3	Vocation : Diffuseur entre la RD317 et la RD16 Bénéficiaire : Département du Val d'Oise Superficie : 4 849 m <sup>2</sup>
4	Vocation : Élargissement de la RD317 et de la RD1017 Bénéficiaire : Département du Val d'Oise Superficie : 32 750m <sup>2</sup>
5	Vocation : Aménagement d'un parc de stationnement Bénéficiaire : Commune Superficie : 495m <sup>2</sup>
6	Vocation : Extension et aménagement du musée de la Carocherie Bénéficiaire : Commune Superficie : 61m <sup>2</sup>
7	Vocation : Élargissement de 3m de la rue du Houx Bénéficiaire : Commune Superficie : 523m <sup>2</sup>
8	Vocation : Aménagement de la place des Tilléuls (stationnement et espace vert) Bénéficiaire : Commune Superficie : 430m <sup>2</sup>
9	Vocation : Aménagement d'une voie routière avec circulations piétonnes et cycles Bénéficiaire : Commune Superficie : 4 405m <sup>2</sup>
10	Vocation : Aménagement d'une voie routière avec circulations piétonnes et cycles Bénéficiaire : Commune Superficie : 3794m <sup>2</sup>
11	Vocation : Déviation de La Chapelle en Servail Bénéficiaire : Département de l'Oise Superficie : 2 900m <sup>2</sup>



**LEGENDE**

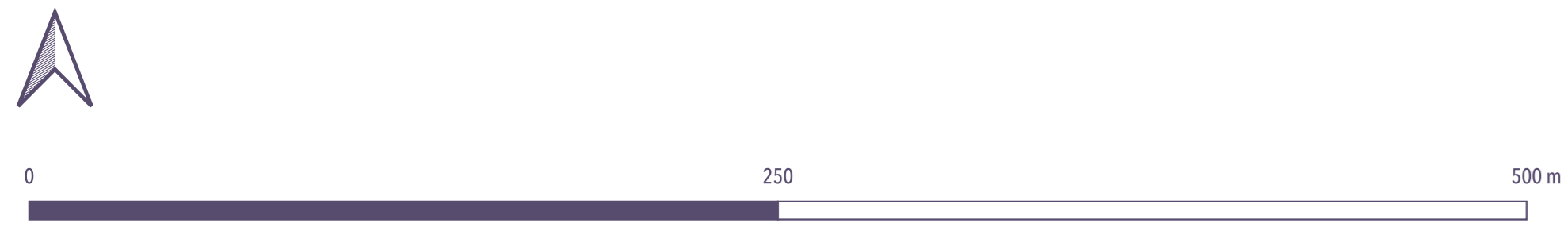
- ZONES**
- UA // Zone urbaine centrale à vocation mixte
  - UB // Zone urbaine à vocation principalement résidentielle
  - UC // Zone urbaine à vocation d'habitat collectif
  - UC1 /// Secteur d'habitat collectif - Quartier des Grands Prés
  - UC2 /// Secteur de densification mesurée au sein de la zone UC
  - UF // Zone urbaine d'équipements publics et d'intérêt collectif
  - UF1 /// Secteur du centre technique municipal
  - UX // Zone urbaine à vocation d'activités économiques
  - 1AU // Zone d'extension à vocation résidentielle et d'équipement
  - 1AU1 /// Secteur particulier d'extension à vocation résidentielle
  - 1AUx // Zone d'extension à vocation d'activités économiques
  - 2AU // Zone d'extension à long terme à vocation d'activités agro-économiques
  - A // Zone agricole
  - Ace /// Secteur agricole de corridor écologique
  - N // Zone naturelle
  - Nj /// Secteur naturel de jardins familiaux


**PRESCRIPTIONS**

- Zone de préservation de la diversité commerciale (Art. L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul aux abords de l'autoroute A1 (Art. L111-6 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d'arbres et haies à préserver (Art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Murs de clôture d'intérêt patrimonial (Art. L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Arbre remarquable à protéger (Art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément du patrimoine bâti (Art. L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur de patrimoine bâti (Art. L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Cône de vue à préserver // Zone 1 (Art. L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Cône de vue à préserver // Zone 2 (Art. L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul paysagère à conserver (Art. L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Parcs et jardins à préserver (Art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Talus à protéger (Art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Espaces Boisés Classés
- Secteur soumis à OAP (Orientation d'aménagement et de programmation)

**ELEMENTS DE REPERE**

- Limite de commune
- Limite parcellaire
- Bati dur
- Bati léger
- Mise à jour cadatrale (implantation approximative)
- Cimetière







Commune de **SURVILLIERS**  
Département du VAL D'OISE

**Plan Local d'Urbanisme**  
Révision n°1

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 12.07.2022 approuvant la révision n°1 du PLU

La Maire,  
Adeline ROLDAO-MARTINS





4b

Zones urbaines

1 / 2 000<sup>m</sup>

